



Pays

France (Isère)

Client

SIVOM du NERON

Date

2005-2007

Montant des travaux

1,9 M€ HT

Prestations de Sogreah

Maîtrise d'oeuvre loi MOP - missions de base + EXE pour les lots :

- ▶ Terrassement
- ▶ Gros oeuvre
- ▶ Charpente bois / métallique

Mandataire : Cabinet Pierre ROBIN
Architecte associé à l'Agence
Chabal Architectes de Grenoble

Groupement :

ROBIN/Chabal/Sogreah/CET/EAI/PE2C

Contexte

Situé dans la plaine de Saint-Martin-le-Vinoux, le complexe sportif bénéficie d'une situation privilégiée dans un espace aéré et végétal.

Descriptif

- ◆ Plateau sportif (surface : 5 700 m²) : établissement de type PA.
Effectif : 1 200 personnes.
- ◆ Dojo (surface 450 m²) : ERP de type X de 5^{ème} catégorie.
Effectif : 190 personnes.
- ◆ Vestiaires (surface 400 m²) : ERP de type X, L et N de 5^{ème} catégorie.
Effectif : 130 personnes.

Caractéristiques techniques

Bâtiments vestiaires

- ◆ Semelles isolées sur puits gros béton pour un ancrage sur l'horizon graveleux reconnu à 3 m de profondeur avec une contrainte élevée.
- ◆ Longrinage 20 x 70 entre semelles, support de la superstructure.
- ◆ Voiles BA de 0,20 m à parements architectoniques lazurés.
- ◆ Charpente en bois LMC 12 x 28 - couverture en zinc à joints debout.

Bâtiments Dojo

- ◆ Semelles superficielles filantes ancrées dans les limons en

place pour une contrainte de travail faible.

- ◆ Voiles de façade et de refends en béton à parements architectoniques lazurés de 5 m de haut coulés sans reprise.
- ◆ Charpente bois métallique composée de poutres en BLC de 24 x 100 pour une portée de 15 m, prenant appui sur des aiguilles métalliques en tube 150/100 au sommet des voiles BA. Les pannes sont en bois massif 10 x 32 tous les 2,50 m. La charpente est à 4 pans et reçoit une couverture en zinc à joint debout.